

L'Andréanais

Espace Santé
St-André-des-Eaux

Espace Santé
Vers une ouverture prochaine



Chers Andréanais, Chères Andréanaises,

L'été est là et, depuis quelque temps déjà, les services de Météo France alertent sur des températures à venir, très probablement plus élevées que les normales de saison. Courant mai et plus récemment, nous avons eu à subir des vagues de chaleur pendant plusieurs jours.

Face à ces situations extrêmes, il est de la responsabilité des communes de protéger la population, tout particulièrement les personnes les plus vulnérables : les personnes âgées ou en situation de handicap, les jeunes enfants ou les personnes isolées. Nos services se sont mobilisés afin de contacter les Andréanaises et Andréanais inscrits sur la liste des personnes fragiles, ainsi que les partenaires intervenant auprès des personnes âgées. Les associations ont été invitées à adapter voire annuler leurs activités en cas de risque pour la santé de leurs adhérents. En parallèle, des messages de bonnes pratiques ont été diffusés sur le site Internet, les réseaux sociaux et les panneaux d'information lumineux de la commune.

La commune est en effet un acteur de proximité indispensable pour gérer ce type de situation. Mais la solidarité « spontanée » entre habitants est tout aussi importante. Plus que jamais cet été, soyons collectivement attentifs aux personnes les plus fragiles de notre entourage.

N'est-ce d'ailleurs pas l'esprit de l'été ? une période joyeuse, propice aux échanges, à la détente et aux retrouvailles.

Les mois de juillet et août qui s'annoncent sont pleins de promesses pour celles et ceux qui ne quitteront pas Saint-André-des-Eaux et pour nos amis visiteurs de passage.

Vous en serez convaincus en feuilletant la brochure « Rendez-vous » distribué avec cet Andréanais : le traditionnel spectacle équestre de la troupe Celta Cavalia qui ouvre traditionnellement la saison, les soirées « entrée/plat/dessert » mêlant spectacles et musique, le marché nocturne et ses nombreux exposants, le Chal'en Fest et la Fête des Chalands Fleuris, le feu d'artifice indissociable du bal populaire...

Il y en aura pour tous les goûts. La formule n'est pas originale mais elle décrit bien l'été à Saint-André-des-Eaux !

En prime dans notre cœur de bourg, la richesse de notre environnement est mise en beauté grâce aux talents des photographes ayant participé au concours organisé par la commune. A savourer sans modération !

Je vous souhaite un très bel été et de bonnes vacances.

Bien à vous.



Mathieu Coënt

Mathieu Coënt
Maire de Saint-André-des-Eaux
Vice-Président de Saint-Nazaire
Agglomération-La CARENE



Une meilleure offre d'énergie grâce aux achats groupés

Tout comprendre sur l'achat groupé d'énergies

LE CONTEXTE

Après une relative stabilité des prix de l'énergie entre 2014 et 2020, à partir de 2022, les cours se sont envolés suite à la guerre en Ukraine. Le bouclier tarifaire mis en place par l'État a été maintenu jusqu'en juillet 2023 pour le gaz et février 2025 pour l'électricité. On a ensuite assisté à un reflux partiel des prix à partir de 2024, sans revenir toutefois au niveau de 2021.

Voilà pourquoi au conseil municipal du 27 mai, une délibération a autorisé l'ouverture d'une procédure non réglementée d'appel à manifestation d'intérêt permettant de sélectionner le meilleur opérateur pour la mise en place d'un achat groupé d'énergies (électricité et gaz naturel).

C'est l'opérateur ECODIGO (anciennement Wikipower) qui a été retenu pour accompagner la collectivité dans cette recherche d'optimisation énergétique.

ECONOMIES ET ÉCOLOGIE, UN DOUBLE OBJECTIF

Les élu-es ont souhaité s'engager concrètement afin d'impacter significativement, à la baisse et dans la durée, la facture énergétique des Andréanais et agir ainsi directement sur leur pouvoir d'achat.

L'économie annuelle escomptée sur le budget énergie est de l'ordre d'une mensualité.

> Rendre accessible en option des offres d'énergies renouvelables.

Ce dispositif est aussi l'occasion de sensibiliser les particuliers et professionnels à la réduction des dépenses énergétiques -la meilleure énergie reste celle qu'on ne consomme pas- et aux enjeux de transition énergétique et d'énergie verte.

LE SUJET VOUS INTÉRESSE ?

Plusieurs étapes vont maintenant se succéder : une large phase d'information au public, avec la possibilité de rendez-vous individuels, suivie de la mise en concurrence des fournisseurs par l'opérateur ECODIGO, et enfin la phase de souscription.

Des questions, des doutes à lever, notez dès à présent la **REUNION PUBLIQUE D'INFORMATION** animée par ECODIGO qui se tiendra **le 27 août à 18h30** à l'Espace du Marais

> Des rendez-vous individuels vous sont proposés :
> le vendredi 28 août de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
> Salle des Mariages > sur réservation au 02 59 46 00 51

Infos pratiques

Publics concernés

> les particuliers de la ville de Saint-André-des-Eaux habitant la commune ou étant propriétaires d'un logement implanté sur la commune.

> les entreprises et professions libérales domiciliées sur la commune.

Et plus généralement toutes personnes souhaitant souscrire en ligne, directement sur le site de l'organisme organisateur, à des dates données.

Conditions de l'engagement

A tout moment, les souscripteurs peuvent changer d'offre et de fournisseur, selon les mêmes règles que le droit commun, le contrat étant toujours signé directement entre le souscripteur et le fournisseur.

Enedis, qui est une entreprise de service public, demeure le gestionnaire du réseau de distribution et c'est bien lui qui continuera à intervenir en cas de problème sur l'acheminement de l'énergie.

Toutes les infos :
saint-andre-des-eaux.fr



Cartes d'identité - passeports

rendez-vous sur

saint-andre-des-eaux.fr

ou par téléphone 02 51 10 62 62

Permanence des élu-es en mairie

le samedi de 10h à 12h

sur rendez-vous

État-civil

Fermeture les samedis

du 18 juillet au 22 août inclus

Urbanisme

Accueil uniquement sur RDV

du 18 juillet au 22 août inclus

Bibliothèque

Fermeture

du 3 au 17 août inclus

Téléchargez l'application

Mon
agglo
facile



L'Andréanais, bulletin municipal d'information de la ville de Saint-André-des-Eaux - n° 354 juillet/août 2026

Directeur de la publication : Mathieu Coënt - maire - Conception et rédaction : Service communication de la mairie - Crédit photos : images libres de

droit - service de la communication.

ISSN : 2967-1396 - Dépôt légal n° 3039

Impression : Imprimerie Le Sillon

Tirage à 3500 exemplaires sur papier recyclé



IMPRIM'VERT®



Anne Raingué-Gicquel
Adjointe Enfance jeunesse, solidarités
lien intergénérationnel

« Depuis l'origine du projet, la présence de médecins généralistes au sein de l'Espace Santé est un enjeu majeur. Nous savons combien les attentes sont fortes et légitimes dans ce domaine. C'est pourquoi nous avons pris l'engagement, auprès des Andréanais, de favoriser leur installation grâce à un accompagnement communal. Lors du conseil municipal du 29 juin dernier, le budget supplémentaire adopté a ainsi prévu une enveloppe destinée à cet accompagnement. Concrètement, si des médecins souhaitent exercer au sein de l'Espace Santé mais sont réticents à s'installer durablement dans un premier temps, la commune est prête à faire l'acquisition de cellules qui leur seront proposées à la location. Par cette démarche volontariste, nous espérons lever certains freins à l'installation et favoriser leur arrivée. N'hésitez pas à en parler autour de vous ! Saint-André-des-Eaux est une commune attractive et l'Espace Santé andréanais offrira des conditions d'exercice particulièrement favorables. »

Espace santé : un projet structurant pour l'accès aux soins

UN PROJET AU LONG COURS

Le projet d'Espace Santé est né de l'initiative de professionnels médicaux, paramédicaux et de la collectivité de Saint-André-des-Eaux, sur plusieurs municipes, dans l'objectif de regrouper des professionnels souhaitant partager leurs pratiques au sein d'un même lieu.

Quelques obstacles ont ralenti sa réalisation, notamment en lien avec les diagnostics archéologiques réalisés sur le site par l'INRAP (Institut national de recherches archéologiques préventives). Heureusement, fin 2023, le maintien du projet sur son emplacement initial en centre-bourg a été validé.

En 2024, des ajustements techniques ont été apportés au projet afin de préserver les vestiges identifiés, permettant la reprise et la poursuite du chantier dans des conditions sécurisées, avec l'aval des services compétents. La 1^{ère} pierre a été symboliquement posée le 8 juillet 2025 et, depuis, les différents corps de métier se succèdent et le bâtiment prend forme.

LES PROCHAINES ÉTAPES DU CHANTIER

Le chantier entre maintenant dans sa dernière phase, avec une livraison prévisionnelle annoncée pour le second semestre 2026.

Dans les prochains mois, les derniers travaux majeurs seront réalisés, notamment la finalisation du rez-de-chaussée, l'aménagement des extérieurs ainsi que les travaux de voirie et de circulation autour du site.



L'objectif est de permettre une ouverture progressive de l'Espace Santé et l'installation des professionnels au second semestre 2026.

UNE OFFRE PLURIDISCIPLINAIRE DIVERSIFIÉE

L'Espace Santé accueillera kinésithérapeutes, ostéopathes, podologue, sage-femme, sexologue, sophrologue, psychologue, orthophoniste et infirmiers. Le rez-de-chaussée sera en partie occupé par la Pharmacie de la Brière.

Les Andréanaises et Andréanais pourront ainsi bénéficier d'une offre de soins renforcée dans des locaux neufs, modernes et entièrement dédiés à la santé. Ce pôle santé participera de surcroît à l'attractivité du centre-bourg.

LA MUNICIPALITÉ ENGAGÉE POUR L'INSTALLATION DE MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Seule ombre au tableau, comme de nombreux territoires, la commune est confrontée à une difficulté d'ordre national qui s'inscrit dans la problématique plus large de l'accès aux soins : le recrutement de médecins généralistes.

A ce jour, des médecins généralistes se sont manifestés mais, malheureusement, aucun d'entre eux n'a concrétisé une installation.

Le promoteur LEXHAM met tout en œuvre pour favoriser cette installation : diffusion d'informations, portes-ouvertes, mobilisation des réseaux professionnels...

De son côté, la commune adopte une démarche volontariste en étant prête à acquérir des cellules au sein de l'Espace Santé pour des **médecins qui souhaiteraient exercer dans des locaux loués plutôt qu'achetés.**



Questions fréquentes

Existe-t-il une liste d'attente pour rejoindre la patientèle des futurs professionnels de santé ?

Il n'existe pas de liste d'attente gérée par la mairie.

Chaque professionnel organisera directement sa patientèle et ses modalités de prise de rendez-vous.

Comment les habitants seront-ils informés de l'arrivée de nouveaux professionnels au sein de l'Espace Santé ?

Des informations régulières seront communiquées via le bulletin municipal et les différents supports de communication de la commune.



Le label « Territoire bio engagé » récompense le choix d'une alimentation durable

Il y a un peu plus d'un an, se tenait la séance d'engagement « MON RESTAU RESPONSABLE ». En adhérant à cette garantie participative de la Fondation pour la Nature et l'Homme et le réseau Restau'Co, la commune, la société CONVIVIO et leurs partenaires s'engageaient déjà officiellement dans une démarche partagée de progrès sur la durée en matière d'alimentation collective.

Dans la continuité de cette démarche, la labellisation « Territoire bio engagé », portée par l'association INTERBIO Pays de la Loire, est venue récompenser le 26 mai dernier un vrai choix de qualité pour le restaurant scolaire, avec un taux de bio de 29% de valeur d'achat des aliments, supérieur à l'obligation de la loi Egalim (qui est de 20%). Il en est de même pour les 40% de produits durables et de qualité proposés, supérieurs également de 10% par rapport à l'exigence de la loi.

Cela s'accompagne également par le fait de privilégier, dans notre cahier des charges, le maximum de plats faits maison (en cuisine), avec des produits frais et de saison.

Les sources de protéines doivent être variées, avec 4 composantes par repas pour les enfants (5 pour les adultes) et un repas végétarien par semaine.

Rappelons que notre restaurant scolaire a fourni 83 600 repas en 2025, sans compter les 20 000 goûters ainsi que les repas extérieurs pour Besné et Missillac.

Notre souhait de continuer à valoriser l'agriculture biologique s'explique par une gestion agricole durable qui allie les meilleures pratiques environnementales, le respect de la biodiversité et des écosystèmes, la préservation des ressources naturelles et l'application de normes élevées en matière de bien-être animal. Elle n'utilise pas d'additifs chimiques, qui sont nocifs pour la santé, et est soumise à une réglementation européenne stricte, avec des contrôles réguliers par des organismes indépendants.

Pour mémoire, cette agriculture en développement est née il y a un peu plus d'un siècle mais n'a été reconnue qu'à partir de 1981 en France, et s'étend aujourd'hui sur 10% des terres agricoles françaises, représentant 15% de l'ensemble des fermes.

Cette démarche peut devenir encore plus vertueuse et attractive financièrement quand elle est cumulée à un approvisionnement en circuit court, avec une chaîne la plus réduite possible entre le producteur et le consommateur, ce qui garantit un juste prix pour tout le monde. L'offre de produits bio sur notre territoire étant assez fournie, les partenariats avec les collectivités pourraient encore se développer grâce à une mutualisation de l'offre et des transports (comme le dispositif Kiosque paysan).

En outre, l'agriculture biologique contribue au développement de nos territoires ruraux en créant des emplois et en dynamisant la vie locale. C'est également un outil de la transition agro-écologique par l'expérimentation de pratiques innovantes susceptibles d'être plus largement développées.

En ce sens, la commune, en lien avec Saint-Nazaire Agglo - la CARENE et la SCIC (société coopérative d'intérêt collectif) Nantes nord, portent un projet autour de la remise en état de terres agricoles à Kerpoisson afin de faciliter à terme l'installation d'activités agricoles nourricières, au plus près des habitants. On pourrait ainsi espérer que demain certains aliments qui se retrouvent dans l'assiette de nos écoliers soient produits à Saint-André-des-Eaux puisque 70% de nos terres sont agricoles.

Mise en place d'un réseau de piégeurs volontaires des frelons asiatiques



Depuis 2024, la commune propose une aide financière pour soutenir les habitants dans la destruction des nids de frelons asiatiques, espèce exotique envahissante introduite en France il y a une vingtaine d'années.

Sa population ne cesse de croître et s'attaque aux insectes pollinisateurs, dont les abeilles, ce qui a des répercussions très importantes sur la biodiversité et la fructification.

Les nids, habituellement installés en hauteur dans les arbres, peuvent désormais se situer dans les haies et même dans le sol. Il est donc conseillé d'être vigilant lors des



Constatant combien les attentes évoluent fortement autour du bien manger, de l'approvisionnement local, de la qualité des produits servis aux enfants et plus largement de la transition écologique dans les services publics, les collectivités ont un rôle important à jouer, et nous tenons à prendre toute notre part dans cette dynamique.

entretiens de jardins notamment, en observant les va-et-vient éventuels, et se tenir à distance.

Dans le cas d'un repérage de nids de frelons asiatiques, il est conseillé de faire appel à un professionnel.

La commune souhaite aller plus loin dans cette lutte contre le frelon à pattes jaunes, en initiant la mise en place d'un réseau de piégeurs volontaires.

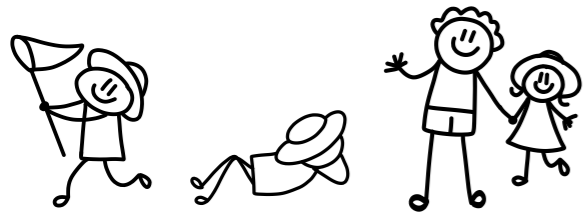
En effet, dès la fin de la saison froide, la reine sort de son hibernation et va chercher à créer un nouvel essaim. Elle commencera par constituer un nid primaire pour y pondre les premières larves d'ouvrières. C'est à ce moment-là qu'il est le plus judicieux d'agir, grâce à des techniques de piégeage qui doivent être sélectives pour ne pas capturer d'autres insectes utiles à la biodiversité.

La commune va donc se doter d'une vingtaine de pièges sélectifs de Type « Robida », dont 8 prêtés par la section apicole du Groupement de Défense Sanitaire en Loire-Atlantique et 12 achetés, qui sont homologués dans le cadre du Plan National de Piégeage de Printemps. Ils auront vocation à être mis à disposition des apiculteurs et personnes volontaires de la commune à partir de février 2027 pour être restitués courant mai 2027.

Afin de constituer notre réseau, une première réunion d'information publique est organisée en présence du GDS 44, le mardi 15 septembre à 18h30 à la salle des Mariages.

A cette occasion, une cartographie des nids repérés sur la commune vous sera présentée.

Vous pourrez retrouver ces informations également sur notre site internet et nos réseaux habituels.



Jules Ferry Élémentaire



UN SÉJOUR SOUS LE SIGNE DE LA MÉMOIRE ET DE L'ÉMOTION

Les élèves de CM2 de l'école Jules Ferry sont rentrés de Normandie des souvenirs plein la tête. Du 25 au 27 mars, ils ont marché sur les traces des soldats qui ont vécu le débarquement allié.

Au programme : la pointe du Hoc, le cimetière américain de Colleville, les plages du débarquement, le musée du D-Day d'Arromanches et le musée Airborne de Sainte-Mère-Église

Nous avons également profité de l'occasion pour nous rendre au musée des Beaux-Arts de Caen.

Sur la route du retour, nous avons passé quelques heures au Mont-Saint-Michel, un lieu mystérieux et magnifique.

Jules Ferry Maternelle



VÉLOS AVEC L'USEP

Sortie vélo Saint-Nazaire : après un cycle engins roulants à l'école, les TPS-PS & les PS-MS ont pu participer à une grande rencontre inter-écoles à Saint-Nazaire : le mardi 19 mai au parc paysager.

AMÉNAGEMENTS DE LA COUR DES GRANDS

Grâce aux dons des familles, l'école a pu installer des espaces de jeux calmes dans la cour pour les enfants qui ont besoin d'activités tranquilles pendant la récréation : un espace lecture et dessin, un espace petits jeux de construction, un espace petites voitures et un espace poupées et dinette. Les enfants qui préfèrent les activités plus motrices en récréation continuent à jouer avec les vélos, les ballons, les échasses et les jeux de construction géants.

Maternelle Jules Ferry - inscriptions pour la rentrée 2026

Les inscriptions de la rentrée 2026 sont ouvertes pour les enfants nés en 2023 et 2024. Les inscriptions se font désormais en ligne grâce au portail carte abeille sur le site de la mairie.



JARDINAGE

Grâce à la rénovation de la maternelle, les six classes ont chacune désormais un carré potager. Les classes ont commencé les premières plantations : radis, plants de tomates. D'autres suivront. Ce sera l'occasion d'observer le développement des plantes et de connaître leurs besoins.



Rénovation école maternelle

En septembre prochain, ce sont quatre salles de classe qui auront été entièrement rénovées et qui seront occupées. Depuis le mois d'avril, les élèves de moyenne section ont déjà pu découvrir les lieux et prendre leurs marques. A la rentrée, ils seront rejoints par leurs camarades.

Cet été, les modulaires seront déposés et la plateforme du « Pré Vert » remise en état. La deuxième phase du projet, qui concerne la réhabilitation nord, a démarré comme prévu au printemps. La rentrée de septembre 2027 se fera dans une école maternelle entièrement rénovée.

Les enfants ont découvert avec enthousiasme leurs nouvelles classes et profitent désormais d'un cadre agréable, accueillant et propice à leur épanouissement.

PRIX LITTÉRAIRE

Comme les années précédentes, le prix littéraire a été reconduit pour toutes les classes. Le vote s'est déroulé le vendredi 19 juin. Vous voulez savoir qui a gagné ? Les résultats sont à retrouver sur le site de l'école.

DES ATELIERS POUR UN CLIMAT SCOLAIRE BIENVEILLANT



Notre Dame

Dans le cadre de sa démarche en faveur du bien-être des élèves et de la prévention des conflits, l'équipe enseignante, l'APEL et l'OGEC ont organisé, entre mars et mai, des ateliers autour des émotions et du vivre-ensemble pour les classes élémentaires.

Animés par Maryvonne Terrasse, coach certifiée et formatrice en Communication Non Violente, ces ateliers ont aidé les élèves à mieux comprendre leurs émotions, développer une communication respectueuse, apprendre à poser des limites sans agressivité et prévenir les situations de tension ou de harcèlement.

OBTENTION DU LABEL « OUVERTURE INTERNATIONALE »

En cette fin d'année, l'école Notre-Dame s'est vu décerner le label « Ouverture internationale » par la Direction diocésaine.

Cette distinction vient saluer l'engagement de l'établissement dans une démarche d'ouverture au monde menée depuis plusieurs années auprès des élèves et de l'équipe éducative.

Le label récompense notamment les actions développées autour de quatre grands axes :

- > promouvoir l'ouverture au monde dans sa diversité humaine, culturelle et spirituelle ;
- > encourager l'apprentissage des langues vivantes, les échanges et les relations internationales ;
- > favoriser l'accueil et la découverte des cultures, des idées et des personnes ;
- > accompagner la formation de tous les acteurs de l'école dans cette dynamique d'ouverture à l'international.

À travers ce label, l'école Notre-Dame voit ainsi reconnue la qualité de son projet éducatif et son engagement en faveur d'une éducation ouverte sur le monde et les autres.



Services Enfance jeunesse

> JEM (Jeunes et Motivés)

Les inscriptions au JEM, pour l'année scolaire 2026 / 2027, débuteront dès le 1^{er} septembre.

Elles concernent tous les collégiens résidant à Saint-André-des-Eaux.

Il suffira de passer à l'Espace Enfance retirer une nouvelle fiche de renseignements à remplir et de s'acquitter d'une nouvelle cotisation de 24 €.

> Cart'Abeille

Pour l'année scolaire 2026 / 2027, les inscriptions aux différents services Restauration Scolaire, Accueil Périscolaire et Accueil de Loisirs débuteront le 15 juillet, sur le portail famille Cart'Abeille.



Relais Petite Enfance

JOURNÉES À THÈMES AU MILLE PATTES !

Tout au long de l'année, l'équipe de la crèche propose aux enfants des journées pas comme les autres : journée orange, journée de Noël, journée sport, journée plage...

Le temps d'une journée, la crèche se transforme et se pare de ses plus beaux décors pour offrir aux enfants une journée atypique. Au programme, des activités en lien avec le thème, des intervenants, un pique-nique et des enfants ainsi qu'une équipe habillés en conséquence !

► Concours photographique



Stéphane Olivier

L'eau est très présente. Il est vrai qu'elle façonne l'identité singulière du marais de Brière et accompagne la vie des Andréanaises et Andréanais au fil des saisons.

Nous félicitons les 22 lauréats dont les clichés sont exposés et tenons à remercier également l'ensemble des participants pour la qualité de leurs propositions.

Merci aux « instagrameurs » qui ont joué le jeu et « liké » leurs photos préférées pour aboutir à cette sélection. Après l'exposition « Grand Angle » qui avait mis à l'honneur la pratique sportive à l'occasion des Jeux Olympiques de Paris, puis l'exposition « Mémoire de guerre 1939-1945 » de l'association Histoire Locale et Patrimoine andréanais à vocation mémorielle, l'exposition « **A tout âge, Saint-André en images** » invite à prendre le temps d'observer et, qui sait, de redécouvrir notre cadre de vie exceptionnel.

Marie-Claude Baholet, André Bléas, Sylvain Bonnin, Jan Brouwer, Jacques Chapron, Justine Crusson, Anissa Daassi, Jacques Desbois, Thierry Eluard, Danielle Eyzac, François Gautreau, Marie-Christine Gautreau, Léonie Hucke, Corinne Kerdavid, Andrea Klose, Benjamin Larvor, Antoine Lemarie, Claude Mercier, Chantal Moinet, Stéphane Olivier, Patrick Prevost, Noël Vossart sont les heureux lauréats du concours photo « **A tout âge, Saint-André en images** » organisé par la commune.

Grâce au regard qu'ils ont porté sur « leur » Saint-André-des-Eaux, notre commune est admirablement mise en valeur, sous des angles très différents selon leur sensibilité et leur créativité.

L'été est propice à la flânerie. Nous vous invitons à découvrir leurs clichés déployés dans le centre-bourg. Vous y découvrirez des scènes de vie, la beauté de la petite faune...



Marie-Claude Baholet

► Fortune : Fresque école Jules Ferry



Cette Fortune a été réalisée par des élèves de la commune pendant l'année scolaire 2025/2026 dans le cadre du Projet Culturel de Territoire de Saint-Nazaire Agglomération.

Accompagnés par les artistes Thierry Merré et Nicolas Havette, les élèves ont travaillé autour de la notion d'« habiter » : à travers des recherches iconographiques, architecturales, photographiques et graphiques, les élèves se sont interrogés sur leurs territoires de vie (la maison, la ville, l'école, le corps, etc.).

C'est lors d'une journée de résidence en avril 2026 à la Galerie des Franciscains à Saint-Nazaire qu'a été réalisée collectivement cette oeuvre.

> À découvrir à la rentrée de septembre à l'école Jules Ferry.

► Exposition



Le Bottin du coin est de retour !

L'annuaire vivant revient sous forme d'exposition, toujours avec humour et tendresse. Des dessins et photos inédits sur les habitants du coin sont à découvrir. Annuaire gratuit sur place.

> Jusqu'au 29 août > Gratuit, tout public, sur les horaires d'ouverture de la bibliothèque

► Patrimoine : le site de Kerpoisson dévoile un nouveau visage



Tournoi jeux vidéo

Faites chauffer les manettes dans une course endiablée sur Switch 2 ! Remportez la victoire pour jouer la grande finale sur écran de cinéma à Donges.

> Sélection à Saint-André-des-Eaux le 7 juillet à 15h

> Finale à Donges le 10 juillet à 14h

> Gratuit > à partir de 8 ans, sur inscription à la bibliothèque

Baludik : la balade numérique

Baludik, la balade sur le mystère des pages perdues est arrivée dans le réseau de l'agglomération depuis peu.

Mais de quoi s'agit-il ?

Chaque bibliothèque participante dispose d'un QR code affiché à l'entrée (à Saint-André-des-Eaux, sur le panneau d'affichage près du portail).

En le scannant, vous accédez à l'application Baludik, qui vous guide tout au long de la balade et des énigmes à résoudre. À Saint-André-des-Eaux, le parcours s'étend sur 3,7 km. Il a notamment été réalisé avec l'aide d'Alain Papot, que nous remercions chaleureusement.

Partez seul ou à plusieurs à la recherche des pages perdues à travers les 8 médiathèques participantes !

Besné, Donges, La Chapelle-des-Marais, Montoir-de-Bretagne, Saint-André-des-Eaux, Saint-Joachim, Saint-Nazaire et Trignac.

Ce projet est né d'une collaboration entre le Parc naturel régional de Brière, les médiathèques de l'agglomération et le Projet culturel de territoire, dans le cadre de l'exposition « Arbres-Mondes ».

Qui savait que la commune abritait autrefois une véritable seigneurie ?

C'est du manoir de Kerpoisson que la noblesse rendait autrefois la justice et régnait sur les terres environnantes. Au fil des successions, le bien sera morcelé, puis voué à l'abandon.

Seuls subsistent aujourd'hui quelques vestiges des murs d'une ferme, une fontaine et une mare. Et leur visibilité est l'œuvre de l'association Histoire locale et patrimoine : il y a un an, une poignée de passionnés décide dans un premier temps de ratisser le site au peigne fin pour le défricher et nettoyer les abords de la fontaine.

Mis au jour, les abords de celle-ci ont ensuite été aménagés par le chantier d'insertion Accès Réagis, avec la mise en place d'une esplanade permettant aux promeneurs de contempler cette fontaine et la mare qui la jouxte, tout en préservant la source naturelle présente.

En effet, cette ressource en eau douce, provenant de l'eau souterraine qui remonte naturellement à la surface, est essentielle à la biodiversité.

La fontaine rénovée et l'esplanade seront inaugurées lors de la Journée du patrimoine **> le samedi 19 septembre prochain.**

Andr'Heol

L'association Andr'Heol prépare deux événements qui rythmeront les prochains mois à Saint-André-des-Eaux. L'association organisera, pour la troisième année consécutive, une marche et une course solidaires de 5 ou 10 km, ouvertes à tous selon les envies et les niveaux. Cette manifestation a avant tout pour objectif de soutenir une belle cause puisque l'intégralité des dons récoltés sera reversée à l'association Entraide Cancer de Saint-Nazaire.

> Dimanche 11 octobre

N'hésitez pas à venir nombreux nous rejoindre pour partager ce moment sportif et solidaire.

Autre temps fort à venir : une grande soirée dansante organisée par Andr'Heol. Pour animer cette soirée festive, le DJ CLEMZO sera aux platines et promet une ambiance conviviale et festive.

> Samedi 14 novembre - Espace du Marais

Une restauration sera proposée sur place.

L'association communiquera prochainement davantage d'informations concernant l'organisation de ces deux événements.

Pour tout renseignement : andrheol44117@gmail.com



Sport&Form

L'association sport & form tiendra des permanences pour les inscriptions aux cours de l'année 2026/2027

> Samedi 29 et dimanche 30 août de 9h30 à 12h à la salle Anne de Bretagne

Au Forum des Associations

> samedi 5 septembre de 9h à 13h à l'Espace du Marais

Reprise des cours lundi 7 septembre 2026.

Contacts : www.asfstandre.com ou asfstandre@gmail.com

Amicale Laïque

Appel à lecteurs bénévoles pour l'activité « Lire et Faire Lire » au groupe scolaire Jules Ferry

« Lire et Faire Lire » est un programme national d'ouverture à la lecture et de solidarité intergénérationnelle. Des bénévoles âgés d'au moins 50 ans offrent une partie de leur temps libre aux enfants pour stimuler leur goût de la lecture et les ouvrir à la littérature. Des séances de lecture sont ainsi organisées en petits groupes durant l'année scolaire dans une démarche axée sur le plaisir de lire et la rencontre entre les générations.

La mise en place de ce dispositif relève de l'Amicale Laïque en concertation avec les équipes enseignantes. Pour la rentrée scolaire 2026, nous recherchons de nouveaux lecteurs bénévoles.

> Si vous souhaitez nous rejoindre, contactez-nous au 06 31 75 13 01

Absade

> Fête des Chalands Fleuris

La 59^e édition de la Fête des Chalands Fleuris se déroulera le dimanche 2 août 2026 sur le Port de la Chaussée Neuve

NOUVEAU !

A cette occasion, l'ABSADÉ lance la 1^{re} édition de « Presqu'île Vélo Vintage ».

Une balade à vélo d'environ 35 km, entre mer et marais, dans une ambiance vintage et conviviale.

L'ABSADÉ rappelle qu'elle recherche un nouveau trésorier et accueille volontiers de nouveaux bénévoles et ou de nouvelles associations andréanaises pour s'investir dans cette manifestation conviviale et festive.

En savoir plus : www.fetedeschalandsfleuris.com

Contact : chalandsfleuris44117@gmail.com



Les Pantins

Chal'en Fest revient le samedi 1^{er} août pour sa 3^{ème} édition !

Un rendez-vous devenu incontournable pour les amateurs de musique live, de bonne humeur et de soirées estivales entre amis ou en famille. Chal'en Fest revient pour sa 3^e édition avec une programmation encore plus étoffée.

Après un tremplin musical riche en découvertes, c'est le groupe O-diod qui a su séduire le public et décrocher sa place sur la scène du festival. Il ouvrira une programmation éclectique et pleine d'énergie.

Au fil de la soirée, le public pourra également vibrer au son du groupe Telegraph, avant de retrouver l'univers entraînant de Chiloo, artiste incontournable de cette édition 2026.

Et pour prolonger l'ambiance jusque tard dans la nuit, DJ Clemzo prendra les platines pour faire danser le public et clôturer cette belle soirée d'été comme il se doit !

Tout au long du festival, l'animation musicale sera également assurée par Lez'art en zik, qui apportera sa touche conviviale et festive entre les concerts.

Le Chal'en Fest, c'est avant tout un moment de partage, de musique et de détente au cœur du marais. Alors préparez votre bonne humeur, invitez vos proches et venez profiter d'une soirée placée sous le signe de la fête !

Rendez-vous le samedi 1^{er} août dès 18h30 pour une édition qui promet une ambiance mémorable !

Pétanque Club Andréanais

L'AGENDA DE L'ETE AU BOULODROME

> Mardi 14 juillet de 13h15 à 18h15

Tournoi de pétanque

> Vendredi 15 août de 14h à 18h

Tournoi de pétanque - jet du but : 14h

> Tous les mercredis du 3 juin au 27 août inclus

18h30 : 1^{re} partie

19h15 à 20h : pique-nique

20h à 22h : 2^e et 3^e parties

Apportez couverts/repas/tables et chaises pliantes

Adhésions, inscriptions, renseignements, contact :

lapetanqueandreanaise@gmail.com

Tennis Club



Le Tennis Club Andréanais a vu s'affronter les meilleurs joueurs.ses du département de 3^e et 4^e série lors des finales départementales Ommium et Espérance organisées les 30 et 31 mai.

Pour cet été, en plus du tournoi open, qui a lieu du 6 au 16 juillet avec 450 participants, les deux entraîneurs du club proposent des stages pour découvrir ou se perfectionner au tennis du 20 juillet au 7 août. Inscriptions au 06 95 30 15 30.

Si vous souhaitez vous inscrire pour la saison 2026-2027, n'hésitez pas à nous contacter par mail au :

tc.andreanais@fft.fr, ou lors du forum des associations.

Amis de Bilac

Le vide-grenier des Amis de Bilac se tiendra le :

> Dimanche 13 septembre de 9h à 17h, impasse du Belot. De nombreux emplacements de 4 mètres sont prévus pour les exposants au tarif de 12€. Restauration et buvette sur place. Merci de venir nombreux.

Contact : amisdebilac@gmail.com

Autopartage

Nous recherchons des chauffeurs-euses bénévoles, les missions se font essentiellement la journée et aux alentours de Saint-André-Des-Eaux. Vous pouvez selon vos disponibilités effectuer de plus longues distances et accepter des missions le soir ou le week-end.

Contact : 06 14 42 33 09 - autopartage44117@gmail.com

Amicale Laïque

Pourquoi ne pas démarrer les vacances d'été sous le signe de l'art et repartir avec ses œuvres ?

Deux stages d'arts plastiques sont proposés pendant les vacances d'été pour les enfants à partir de 7 ans.

> Du lundi 6 au vendredi 10 juillet - 10h/12h (12 places)

« Lumières et couleurs de Majorelle aux pastels secs »

Un plongeon dans l'univers envoûtant du célèbre jardin de Marrakech entre cactus géants, fontaines murmurantes et ce bleu profond si inspirant. Maîtrise du pastel sec, jeu des contrastes, composition végétale...

> Vernissage vendredi 10 juillet 11h30

> Du mercredi 15 au samedi 18 juillet - 10h/12h30 (12 places)

« Le galop des couleurs à la peinture acrylique » dans le pas de Franz Marc et ses chevaux bleus.

Et si les chevaux n'étaient pas seulement marron ou blancs ? et si la nature explosait en mille couleurs vibrantes ? Les jeunes artistes découvriront l'univers fascinant de l'expressionnisme allemand. Découverte d'un maître, technique de la peinture acrylique, formes et mouvements, composition audacieuse.

> Vernissage samedi 18 juillet 12h

Centre Culturel Espace des Roselières

Tarifs - matériel compris :

> jeunes déjà adhérents Amicale Laïque à l'année ou aux stages 50 €

> jeunes inscrits à l'USEP 51,50 €

> Autres 53,75 €

Inscriptions et renseignements :

Valérie Le Toumelin : 06 15 69 14 36 ou Yvette Moyence : 06 37 89 30 84

Histoire Locale et Patrimoine

LES MÉTIERS DISPARUS - APPEL À CONTRIBUTION

L'association Histoire locale et patrimoine andréanais poursuit ses travaux de recherches pour se souvenir et ne pas oublier que la commune s'est construite grâce à des hommes et des femmes, qui en leur temps, ont œuvré pour faire évoluer et transformer le territoire.

Après les cinq expositions et les huit livres et revues, nous souhaitons désormais évoquer les métiers disparus. Nous avons dressé une première liste (non exhaustive) : tisserand, fileuse, maréchal-ferrant, forgeron, charbon, coquetier, bouilleurs de cru, cordonnier, bourrelier, laboureur, journalier agricole, meunier, sabotier, tailleur, garde-champêtre, tonnelier, tueurs en abattoirs, pom-piste ...

Grâce aux Archives départementales et municipales, nous pourrions trouver des informations sur les personnes, les périodes d'activité, les conditions de travail ...

Mais si vous avez dans votre famille, un aïeul ayant exercé un de ces métiers, les renseignements les plus précieux sont chez vous, dans vos mémoires, dans vos caves et dans vos greniers (objets, matériels, photos, cartes postales, articles de journaux ...).

Tout cela nous intéresse pour alimenter et enrichir notre base de données.

Alors, nous comptons sur vous.

Vous pouvez nous contacter au 06 42 88 64 51

ou par mail : papotalain@gmail.com

ou venir à notre rencontre lors du marché nocturne

(place de l'Église) le 24 juillet 2026

ou **au forum des associations le 5 septembre**

▶▶▶ Bienvenue à ...



Cosy Biscuit

Anaëlle Boulard a 20 ans et a réalisé son rêve en ouvrant sa pâtisserie en août 2025. Formée au lycée professionnel Sainte-Anne, elle vous propose des pâtisseries artisanales pour tous vos événements : anniversaires, mariages, baptêmes... ou simplement pour vous faire plaisir. Toutes ses créations sont réalisées dans sa jolie petite caravane-atelier jaune.

Retrouvez Anaëlle au marché mensuel des producteurs

> 6 route de l'Angle, Saint-André-des-Eaux
Commandes : Réservation au minimum 2 jours à l'avance par mail ou par téléphone : cosybiscuit2025@gmail.com - 07 69 47 87 15



Madmoizl'K

Nathanaëlle a démarré son activité il y a environ un an en aménageant sa mezzanine en boutique de vêtements, bijoux et accessoires pour femme. Elle a ensuite développé son activité avec des réunions à domicile puis a rejoint le marché de Saint-André-des-Eaux.

Madmoizl'K propose une sélection de vêtements tendance, de bijoux et d'accessoires, avec un large choix de tailles afin que chacune puisse trouver son bonheur.

> 6 rue du Clos Azeau
nathanaelle.ke@orange.fr - 07 85 86 92 67



Ouverture de la Maison de l'Habitat Un problème, une question, un projet lié au logement ?

Du nom d'un acteur majeur du logement social, la Maison de l'Habitat Robert Caudal a ouvert ses portes en avril 2026 au 59 rue Jean Jaurès à Saint-Nazaire.

Les habitants de l'agglomération, les professionnels (artisans, syndics, bailleurs sociaux ...) y trouveront tous les conseils et aides nécessaires pour répondre à leurs besoins.

Les conseillers de la Maison de l'Habitat informent, conseillent avec neutralité et accompagnent gratuitement.

Ce nouveau pôle logement centralise tous les services liés à l'habitat et au logement et notamment la direction Habitat et logement de l'agglomération incluant l'Espace Conseil France Rénov', l'antenne locale de l'association Alisée (maîtrise énergétique), le service Logement Jeunes, l'antenne nazairienne de l'ADIL (agence d'information sur le logement). Des permanences sont également assurées par d'autres acteurs du territoire sur la thématique du logement. Des expositions et des animations sont proposées toute l'année.

Pour en savoir plus : maisondelhabitat.saintnazaireagglo.fr
Tél. : 02.51.16.48.00

Nuisances sonores

Moins on fait de bruit et mieux on s'entend

Qui n'a pas sursauté au son d'une tronçonneuse venant troubler la sieste ou d'une tondeuse un peu trop zélée ! Mais qu'en est-il de ce qui est autorisé ou ne l'est pas ?

Un arrêté du maire encadre les travaux de bricolage ou de jardinage dans les propriétés privées, réalisés par des particuliers ou des professionnels à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, en raison de leur intensité sonore, tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, scies mécaniques etc.

Tout particulièrement en cette période estivale où il fait bon profiter des terrasses et des jardins, merci de respecter les horaires suivants pour vos travaux :

> du lundi au samedi, de 8h à 20h uniquement.

Les dimanches et jours fériés, place au chant des oiseaux !



Repas des aînés

Les inscriptions commencent ! Vous avez 70 ans ou plus ? Envie de passer un moment chaleureux et convivial ? La municipalité vous invite à un repas festif, animé par un orchestre, avec la participation des Fanas du Dancing !
Rendez-vous le samedi 3 octobre de 12h à 17h30 à l'Espace du Marais

Les personnes ne pouvant pas y participer pour raison de santé sont invitées à se faire connaître en mairie. Un colis leur sera offert en remplacement du déjeuner.

> Inscription avant le 7 septembre

Accueil de la mairie au 02 51 10 62 62
accueil@ville-st-andre-des-eaux.fr

Groupe « Pour un avenir durable et solidaire »

Au conseil municipal du 9 février dernier, nous avons adopté le budget primitif 2026. Ce dernier faisait apparaître une capacité de financement de plus de 7 M € permettant de soutenir nos investissements, au titre des grands projets, du cadre de vie, de l'optimisation de l'existant et de la transition écologique.

Voté avant les élections, ce budget ne pouvait pas intégrer les restes à réaliser ni les excédents de l'exercice 2025. Au conseil municipal du 29 juin, ces données étant désormais connues (restes à réaliser : 1.541.302 €), **un budget supplémentaire a été adopté.** Le budget total des dépenses d'investissement s'élève désormais à 8.979.094 €.

C'est au travers du budget que se concrétisent les choix et les orientations des élus municipaux. Notre groupe « Pour un avenir durable et solidaire » a donc souhaité avoir une expression permettant à chacun de comprendre les ajustements et les arbitrages retenus.

> Le permis de construire de la médiathèque a fait l'objet d'un recours contentieux après le vote du budget. Un constat s'impose... nous ignorons à quelle échéance le Tribunal Administratif rendra sa décision (pas avant de longs mois très certainement). Il n'est donc pas pertinent de maintenir la ligne budgétaire de 1.655.753 € inscrite. Les conséquences de ce recours sont multiples : un décalage dans le temps qui prive les Andréanaises et les Andréanais d'un équipement culturel attendu de longue date, le risque de voir fragiliser des subventions notifiées, un surcoût lié à l'évolution des prix de la construction. Nous déplorons cette situation, synonyme de temps perdu et de dépenses supplémentaires pour la collectivité.

> Cet alea n'entame en rien notre volonté d'agir, et nous permet de mettre en œuvre d'autres axes de notre programme. Nous inscrivons ainsi au budget supplémentaire des crédits destinés au lancement de **plusieurs études** : la modernisation, intérieure et extérieure, de l'Espace du Marais, la refonte de la signalétique communale dans tous ses aspects, le réaménagement du cœur de bourg. **Nous inscrivons également la possibilité pour la commune d'acquérir des cellules au sein de l'Espace Santé** pour encourager l'installation de médecins qui souhaiteraient louer leurs locaux.

> Du côté des aménagements, 220.000 € supplémentaires permettront la réalisation d'opérations de voirie et la poursuite de l'ambitieux programme de rénovation de l'éclairage public. Le déploiement du passage en LED est déjà bien avancé. Ce sera prochainement le tour du terrain d'honneur de l'Île de la Pierre.

Nous vous souhaitons un très bel été !

Vos élu-e-s de la majorité municipale

Groupe « Racines et avenir »

Depuis le début de notre mandat, nous participons activement aux différentes commissions municipales afin de suivre les dossiers de la commune, comprendre les enjeux locaux et contribuer, lorsque cela est possible, aux réflexions engagées.

Au cours des derniers mois, nous avons assisté à une ou plusieurs réunions des commissions suivantes :

- Finances, affaires générales et développement économique (Cédric Sauvourel et Adeline Geslin)

> Urbanisme, habitat, aménagement du territoire et transports (Cédric Sauvourel) ;

> Enfance, jeunesse, solidarités et lien intergénérationnel (Adeline Halliez) ;

> Culture, patrimoine, communication et citoyenneté (Corentin Bourse) ;

> Travaux, accessibilité, sécurité et prévention des risques (Adeline Halliez) ;

> Transition écologique (Adeline Geslin)

> Vie associative et sportive, animation et tourisme (Corentin Bourse)

> CCAS (Adeline Halliez)

Concernant les conseils municipaux, les délibérations examinées ces derniers mois relevaient principalement de la gestion courante de la commune et n'ont pas donné lieu à des prises de positions particulières de notre part. Nous continuons néanmoins à étudier attentivement chaque dossier présenté afin d'exercer pleinement notre rôle d'élus.

Parce que la vie municipale ne se limite pas aux réunions et aux délibérations, nous souhaitons également renforcer les échanges avec les Andréanais. C'est dans cet esprit que nous proposerons prochainement une première permanence ouverte à tous. Retenez, d'ores et déjà, la date : le 06 septembre prochain à la salle Anne de Bretagne. Ce temps de rencontre permettra à chacun de venir poser ses questions, partager ses préoccupations ou formuler des propositions pour notre commune.

Nous sommes convaincus que le dialogue et l'écoute des habitants constituent des éléments essentiels pour porter efficacement les attentes et les idées des Andréanais au sein des instances municipales.

Les élu-e-s du groupe minoritaire

Cédric Sauvourel, Adeline Geslin, Corentin Bourse, Adeline Halliez



Dimanche 5 juillet

Marché des producteurs
Concert NIGLO NI MAÎTRE
9h - 13h > Place de l'Église

Jusqu'au 29 août

Exposition le Bottin du coin
Bibliothèque

> Gratuit, tout public, horaires d'ouverture de la bibliothèque

Mardi 7 juillet

Tournoi jeux vidéo
Bibliothèque

Gratuit > Sur inscription

Vendredi 10 juillet

Animation équestre

20h > Carrière équestre rue du Marais
> Organisé par l'association Les Cavaliers Randonneurs

Samedi 11 juillet

Concert WARM-UP Les Escalles
LOVANA

20h30 > Place de l'Église > Gratuit

Mardi 14 juillet

Tournoi de pétanque

13h15 - 18h15 > Complexe sportif
> Organisé par l'association Pétanque Club Andréanais

Vendredi 17 juillet

Festival Entrée-Plat-Dessert

> 19h30

MENTIR LO MINIMO de Alta Gama

Cirque contemporain

> 20h30

ALVY ZAMÉ - Concert

> Place de l'Église > Gratuit

Vendredi 24 juillet

Marché nocturne

Animation avec Urbain Crochet

19h à 23h > Place de l'Église

Samedi 1^{er} août

Chal'en fest - 3^e édition

18h30 - 2h > Port de la Chaussée

Neuve > Organisé par l'association Les Pantins

Dimanche 2 août

Marché des producteurs

9h - 13h > Place de l'Église

Dimanche 2 août

Fête des Chalands Fleuris

à partir de 10h > Port de la Chaussée

Neuve > Organisé par l'association ABSADE

Dimanche 2 août

Presqu'île Vélo Vintage

à partir de 9h > Port de la Chaussée

Voir le programme des animations

Vendredi 14 août

Fête populaire

19h - 01h > Parking Salles Sportives

Voir le programme des animations

Vendredi 15 août

Tournoi de pétanque

14h - 18h > Complexe sportif

> Organisé par l'association Pétanque Club Andréanais

Vendredi 28 août

Festival Entrée-Plat-Dessert

> 19h30

BROKEN de Marta Matovelle

Trapéziste

> 20h30

BRAZAKUJA - Concert

> Place de l'Église > Gratuit

Samedi 5 septembre

Forum des associations

9h - 13h30 > Espace du Marais



Retrouvez toutes les animations culturelles et festives dans votre brochure

Une lecture pour l'été ?

Découvrez « **Traverser les montagnes, et venir naître ici** » de Marie Pavlenko, coup de cœur du Prix des mots salés 2026.

Entre montagne et poésie, ce roman sensible relie deux femmes aux destins opposés. Une histoire touchante et captivante jusqu'à la dernière page.

Le Prix des mots salés revient en octobre avec une nouvelle sélection.

Renseignez-vous auprès de votre bibliothèque.



le saviez-vous ? Le bureau de poste à Saint-André : un siècle et puis s'en va !

Il y a un an, on apprenait dans l'Andréanais de juillet – août 2025 que « La Poste avait informé la municipalité du projet de fermeture définitive de son bureau andréanais après l'été ». Le tabac presse assure depuis les services d'une Poste relais.

Qui dit « fermeture », dit qu'il y a eu un jour une « ouverture ». Celle-ci a eu lieu le 1er décembre 1898 comme l'annonce le journal « Le Phare de la Loire » du 27 novembre.

Remontons encore de 6 ans. Le 28 août 1892, le Directeur départemental des Postes et Télégraphes demande au conseil municipal s'il accepterait que Saint-André dépende du bureau de poste

nouvellement créé à Escoublac. Refus unanime, le conseil préfère, comme auparavant, être desservi par Guérande. Un des arguments étant que le facteur de la commune aurait presque autant de chemin à effectuer pour y aller chercher le courrier andréanais – remarque : chaque jour un aller et retour Guérande – le bourg, ensuite la tournée (à pied ou en voiture à cheval ?), le facteur devait être endurant. Profitant de l'occasion, les conseillers ajoutent que ce dernier aurait moins de distance s'il allait chercher les lettres à la relativement nouvelle gare de Saint-André-des-Eaux. En conséquence, ils proposent la création d'un poste de « facteur-boîtier » (= facteur-receveur) andréanais, c'est-à-dire l'ouverture d'un

bureau de poste dans la commune. L'idée va faire son chemin et le ministère des postes en autorise la création en avril 1898. Un modeste local va être aménagé par la commune, la Poste le louant ensuite 150 francs par an. L'emplacement de ce premier bureau correspond aujourd'hui à une partie de la salle des mariages.

Ce bureau de poste connaîtra cinq emplacements différents (voir le livre « *Saint-André-des-Eaux, hier et aujourd'hui* ») ; celui qui vient de fermer étant sa dernière demeure.

Association
Histoire Locale et Patrimoine
www.histoirepatrimoinestandre.com

